## Sumpfkalk holzgebrannt

FDA 1050

(chaux éteinte en pâte issue de chaux cuite au feu de bois)

sax

But et domaine d'emploi

Sumpfkalk holzgebrannt. Hydroxyde de calcium, Ca (OH)2. Chaux en pâte éteinte issue de

chaux cuite au feu de bois. Durée de macération, jusqu'à 3 ans.

Forme à la livraison Emballage: 40 kg net

blanc

Paramètres physique	Densité	$(g/cm^3)$	=	1.4	
	Valeur du pH	(1)	=	12.6	
	Point de gel	°C	=	0	
	Ca(OH)2 = 97.0%: $CaCO3 = 2.5%$ : $CaO$	entier = 73.1%: N	MgO =	0.5%: SiO2 =	=

Ca(OH)2 = 97.0%; CaCO3 = 2.5%; CaO entier = 73.1%; MgO = 0.5%; SiO2 = 0.5%;

Fe2O3 = 0.15%; Al2O3 = 0.12%; Mn2O3 = <0.1%; SO3 = <0.1

Perte par calcination = 25.3%

Degré de blancheur (Micro Color II, Ry) = 81.5%

Climat de traitement Au dessus de +8°C température du support et en dessous de 80% de l'humidité relative de

l'air

**Indications** Verre, pierre naturelle, brique hollandaise, aluminium, etc. doivent être protégés. Laver

immédiatement les giclures.

**Dilution** À l'eau (max. 30%)

**Méthode d'application** appliquer à la brosse

Support La compatibilité du support devra être avérée et testée avant toute rénovation (norme SIA

257 travaux de peinture, de glacis et de tapisserie, ou BFS fiche technique N°20). Pour la compatibilité avec des épaississants il faudra clarifier ce sujet avec le fabriquant

d'épaississants.

Les seuls supports minéraux compatibles sont ceux sans adjonctions synthétiques.

Mode d'application En règles générales ou par additions, mélanges, avec d'autres composants une peinture à la

chaux peut être formulée pour l'extérieur et l'intérieur. Le choix et les proportions de mélanges de ces composants seront décidés par l'applicateur maitrisant les techniques de la chaux. Cette décision est liée selon les données et les connaissances historiques de l'objet. Sumpfkalk se prête particulièrement pour une utilisation dans une formule de restauration. C'est de ce fait un élément pour une remise en état avec un matériau adéquat pour l'entretien

des monuments et des cites

Couche de fond: diluer avec au moins 4 à 7 parts d'eau Couche de finition : diluer avec au moins 2 à 3 parts d'eau

Caséine: Pour 20kg de Sumpfkalk max. 4kg de caillebotte maigre (équivaut à env. 500gr de caséine)

Juiler Dour 20kg de Sumpfkelk juggu'à 0 5kg d'huile de lin (enégielem

Huile: Pour 20kg de Sumpfkalk jusqu'à 0,5kg d'huile de lin (spécialement pour couche de fond)

Pigments en poudre: Pour 20kg de Sumpfkalk max. 1kg de pigments inorganiques stables dans la chaux

Chaux hydraulique: Mélanges possibles avec Röfix NHL5 jusqu'à 1:1

Sax-Farben AG CH-8902 Urdorf Tel.: 044-735 32 32 Fax: 044-735 32 00 Internet: www.sax.ch

Nettoyage des appareils Immédiatement après usage à l'eau

Stabilité au stockage, résistance au gel

12 mois dans des emballages originaux bien fermé. Eviter de stocker à des température de

rayonnement solaire et du gel. Stocker les restes de matériaux conformément à la loi dans

+30°C ou en dessous de +2°C. Pour cette raison il faudra protéger les bidons du

des récipients plus petits afin de réduire le volume d'air.

**Mesures de protection** Respecter les directives habituelles d'hygiène et de travail. Pour toutes informations

complémentaires: consulter la fiche des données de sécurité (FDA). Sumpfkalk est très alcalin. En cas de contact prolongé et pour des cas extrêmes ce produit peut provoquer des dégâts capillaires sérieux (corrosion par base corrosive) pour l'humain. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement et abondamment

avec beaucoup d'eau.

Prescript. transport Aucune

COV-CH (Suisse) Contenance solvants: 0%

Elimination Remettre les restes et le matériau périmé en tant que déchets spéciaux au centre de

ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. CE-code déchet: N° 08 01 12

**Date d'émission** 13.10.2015 / T / J.D.

Les indications sur cette fiche technique sur les propriétés techniques et modes d'applications des produits énoncés sont communiqués d'après notre savoir faire et selon notre développement ainsi que notre expérience pratique. A cause des multiples possibilités d'application il nous est impossible de toutes les énoncées. En cas de doute notre service technique ainsi que nos conseillers techniques se tiennent à votre disposition. Nous n'avons pas de connaissances concernant un mélange avec des produits de la concurrence, en d'autres termes pour une application combinée. Dans ces cas précis un droit à une garantie est exclu. Nous nous réservons tout droit de décisions de changements techniques des produits ainsi que pour la forme des emballages. Sont valables nos conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente et de livraison font également partie intégrante de ce document. Cette fiche technique est constamment mise à jour. En cas de doute, notre service de vente vous transmettra les indications nécessaires sur la validité du document en votre possession.

Sax-Farben AG CH-8902 Urdorf Tel.: 044-735 32 32 Fax: 044-735 32 00 Internet: www.sax.ch